

# Les créations d'associations : un indicateur de changement social

**Michel Forsé,**

*Chargé d'Etudes à l'OFCE*

*En se centrant sur les créations d'associations, cet article se veut une étape dans la recherche des liens entre mouvement associatif et changement social. Grâce à des données statistiques élaborées à l'OFCE à partir des déclarations au Journal Officiel pour les années 1937, 1960, 1977 et 1982, il montre les évolutions des flux d'associations créées dans le temps, dans l'espace et selon leurs divers types.*

*La croissance importante de ces flux depuis les années 60-70, où la diversité des types se maintient (ce qui infirme la thèse d'une culture commune au mouvement associatif), est expliquée par deux séries de causes : la relocalisation de la société française et la modification de la stratification sociale, notamment par la multiplication des strates intermédiaires. Des questions restent posées pour qui veut décrire un phénomène que l'on connaît encore mal, notamment quant à son stock et quant à ses formes ; mais l'on peut d'ores et déjà affirmer, à l'issue de cette étude, que les créations d'associations représentent un indicateur précieux de changement social.*

Il y a dix ans, la multiplication soudaine et rapide des associations régies par la loi de 1901 a été saluée de toutes parts comme une transformation majeure et heureuse de l'esprit public et des mœurs des Français. C'était le signe, disait-on, que ces individualistes forcenés apprenaient enfin les joies et l'efficacité de l'action collective et de la coopération et que l'incivisme allait régresser puisqu'on n'attendait plus tout des pouvoirs publics contre lesquels on ne se contenterait pas de récriminer. Enfin les Français allaient ressembler aux anglo-saxons, ces paragons de toutes les vertus démocratiques, à la grande satisfaction des politistes. Mais récemment, ceux-ci se sont mis à discuter de l'ingouvernabilité des démocraties modernes et du « néo-corporatisme » : le regroupement des citoyens pour défendre leurs intérêts particuliers irait à contresens de la gestion globale de l'intérêt public. En France, fonctionnaires et hommes politiques ont poussé à la création d'associations qui devaient démultiplier l'action des pouvoirs publics, mais ils ont été fort irrités quand ces mêmes associations n'ont plus voulu en faire qu'à leur tête, gérer leurs affaires à leur idée et contester l'action administrative [1].

Dix ans plus tard, les études et les rapports se sont multipliés sur l'associationnisme des Français sans qu'on sache toujours précisément ni l'ampleur exacte ni la signification précise qu'on peut donner au phénomène [2]. En effet les sources manquent pour un diagnostic circonstancié.

Le nombre et la qualité des adhérents aux associations sont très mal connus. La simple affiliation n'est d'ailleurs souvent qu'un acte sans véritable signification associationniste (que l'on songe par exemple aux associations de parents d'élèves). Évaluer le nombre des participants actifs et celui des responsables est encore plus ardu. Souvent un membre actif participe à plusieurs associations : les estimations par simple addition sont toujours très exagérées. Quant au nombre des associations, il varie selon les estimations de 300 000 à 500 000 ; l'ampleur de cette fourchette étant dûe au fait que beaucoup d'associations, après une existence souvent éphémère, entrent en léthargie sans signaler leur cessation d'activité. Pour mesurer l'importance du mouvement associatif, on peut avoir recours, comme nous nous proposons de le faire ici, à une autre donnée : les flux annuels de créations d'associations. Les associations qui se créent étant tenues, pour disposer d'une capacité juridique, d'en faire la déclaration au Journal Officiel, nous disposons là d'une source exhaustive de recensement.

Grâce aux renseignements accompagnant chaque déclaration (entre autres : objet de l'association, date et lieu de création), nous pourrions répondre à quatre questions : quel est le nombre total de créations d'associations ? Quels sont les types d'associations les plus fréquemment créés ? Quelles sont les régions les plus fécondes ? Et existe-t-il une typologie régionale ?

A partir de cette étude descriptive des flux, nous nous interrogerons sur les transformations sociales qui peuvent être à l'origine de la croissance constatée. En retournant la question, on se demandera si et comment les créations d'associations peuvent constituer un indicateur de changement social.

## **Les caractéristiques des membres des associations**

Avant d'examiner nos statistiques des flux, voyons ce que certaines enquêtes par sondage nous apprennent des « stocks » d'associationnistes, de leur nombre et de leurs caractéristiques. Pour plusieurs raisons sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ici [3] et ne serait-ce qu'à cause des omissions fréquentes que font les enquêtés lorsqu'on leur demande à quelles associations ils adhèrent, il convient de souligner qu'en ce domaine les résultats sont à considérer avec prudence.

En 1967, dans l'enquête sur les comportements de loisirs effectuée par l'INSEE, 27 % des individus interrogés déclaraient appartenir à au moins une association. Ce taux ne varie guère jusqu'en 1973 puisque dans l'enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français, il était de 28 %. C'est, semble-t-il, vers le milieu des années 70 que doit se situer le léger décollage du nombre des associationnistes. D'après un dépouillement que nous avons effectué [4] de l'enquête « environnement de l'habitat », réalisée en 1975 par l'INSEE, le taux d'adhésion passe à 34 %. En 1979, il serait selon le CREDOC de 47 % mais cette progression spectaculaire est contredite par la nouvelle enquête du ministère de la Culture sur les pratiques culturelles des Français (réédition à huit années d'intervalle de la précédente) selon laquelle il était, en 1981, de 31,6 %. Le taux actuel se situe probablement entre ces deux derniers chiffres. En dix ans le nombre

des Français membres d'une association a donc bien augmenté, mais pas aussi sensiblement qu'on a bien voulu le dire. Si on le compare à la croissance très réelle, que nous examinerons plus bas, des déclarations d'associations, on constate un décalage qui peut s'expliquer pour une bonne part par le polyassociationnisme. J'ai montré ailleurs [4] que la probabilité d'adhérer à une deuxième association est plus forte que celle d'adhérer à une première association (et ainsi de suite pour les suivantes). De même on créera d'autant plus facilement une association qu'on avait déjà une responsabilité dans une autre association. Il y a là un processus doublement cumulatif, selon l'adhésion et selon le degré de participation, et il est donc possible que les Français créent de plus en plus d'associations sans que leur taux d'adhésion progresse dans les mêmes proportions.

Selon l'enquête de l'INSEE de 1967, le sexe représente le facteur le plus discriminant : le taux d'affiliation des femmes était de 20 % alors que celui des hommes était de 38 % [5]. En 1981, l'écart se réduit de 5 points mais il reste important [6]. Il semble qu'entre ces deux dates les associationnistes aient quelque peu rajeuni bien que l'adhésion concerne surtout les âges où l'on est actif. A cela une exception : les associations sportives où les taux d'adhésion sont inversement proportionnels à l'âge et les associations culturelles, si la jeunesse se combine avec un haut niveau de diplôme. Les actifs forment également le gros des effectifs des associations professionnelles. Au-delà de 55 ans toutefois, l'affiliation aux associations religieuses et/ou familiales remonte. L'adhésion concerne surtout les urbains, sauf pour les associations professionnelles où les chefs de ménages ruraux retrouvent des taux d'affiliation supérieurs à la moyenne. La particularité de Paris tient surtout au fait qu'on y enregistre un fort pourcentage d'adhérents à des associations culturelles. Outre ces critères démographiques, il est certain que les caractéristiques sociales pèsent d'un grand poids. Plus le revenu et le niveau de diplôme augmentent, plus on a de la chance d'être associationniste. Et de même, plus la position dans la hiérarchie des positions socioprofessionnelles est élevée (sauf pour les très hautes strates), plus il est probable qu'on adhère à au moins une association. Quant à la participation active, elle semble être le fait électif des classes moyennes supérieures et tout particulièrement des professions intellectuelles ou relevant du secteur des services. Pour toutes ces tendances, il n'y a pas eu de changement majeur depuis une dizaine d'années, même si certains écarts se sont quelque peu réduits. Il faut notamment remarquer qu'aujourd'hui comme hier, l'associationnisme intéresse peu les milieux ouvriers. Il est donc vraisemblable que beaucoup de ceux qui créent des associations appartiennent aux couches moyennes des salariées.

## Les créations d'associations : une progression d'ensemble...

Alors que le nombre des créations d'associations poursuivait une lente progression jusque dans les années 60, à partir des années 70, le mouvement va s'accélérer fortement. Entre 1977 et 1982, les créations d'associations ont progressé de 20 %. En comparant nos résultats avec ceux du ministère de l'Intérieur (cf. tableau 1), on remarque que la croissance la plus forte se situe entre 1976 et 1977 (26 %) et qu'il faut attendre 1982 pour que le niveau atteint en 1978 soit dépassé. Pour apprécier l'ampleur et la nature des changements, nous avons comparé les créations recensées en 1982 avec celles de 1977. Nous avons d'autre part procédé à un sondage (une semaine par mois, les résultats étant ensuite extrapolés pour chaque mois) sur les années 1937 et 1960. Chaque fois que possible, c'est-à-dire lorsque les contenus de nos rubriques garderont les mêmes définitions, nous comparerons les données actuelles avec ces données plus anciennes <sup>(1)</sup>.

Nos statistiques ne tiennent pas compte de l'Alsace qui jouit d'un droit local particulier, en vertu duquel les déclarations d'associations sont enregistrées aux greffes des tribunaux d'instance et ne figurent pas dans le *Journal Officiel*. Compte tenu de ce fait, on peut dire qu'il y a eu plus de 40 000 associations créées en 1982 en France (y compris les départements d'Outre-Mer). Ce chiffre représente un record et malgré le léger fléchissement observé entre 1978 et 1981, il n'est pas exagéré de prétendre que le mouvement associatif déjà en pleine vitalité, continue son expansion. Nous rechercherons plus loin les causes que l'on peut attribuer à ce phénomène.

Tableau 1

### Nombre de créations d'associations par année

1908 <sup>(1)</sup> .....	5 000
1937 <sup>(2)</sup> .....	9 311
1960 <sup>(2)</sup> .....	12 633
1969 .....	20 256
1972 .....	26 112
1976 .....	25 380
1977 <sup>(2)</sup> .....	32 781
1978 .....	34 690
1980 .....	30 226
1981 .....	33 704
1982 <sup>(2)</sup> .....	39 437

(1) Estimations de Dominique Deruelle [3] contredisant certaines données généralement admises.

(2) Statistiques de l'OFCE sur la France entière y compris les DOM en 1977 et 1982 et l'Algérie en 1937 et 1960, mais sans l'Alsace. Pour 1937 et 1960 les chiffres résultent d'une extrapolation à partir d'un sondage sur la première semaine de chaque mois.

Source : Ministère de l'Intérieur pour les années 1969, 1972, 1976, 1978, 1980, 1981 (jusqu'en octobre).

(1) La collecte et la saisie des données ont été effectuées à l'OFCE par Laurence Duboys Fresney pour les années 1937, 1960 et 1982 et par Bernadette Larger pour l'année 1977.

... mais inégale selon les régions

Cette progression se fait de façon inégale selon les régions. Pour en étudier la répartition, il faut tenir compte de l'importance de la population de majeurs dans chaque région, puisqu'il faut être majeur pour créer une association, c'est-à-dire âgée de 18 ans et plus pour 1977 et 1982 et 21 ans et plus pour 1937 et 1960.

D'après les tableaux 2, 3 et 4 on peut discerner deux grands groupes de régions. Dans le premier où entrent Paris, l'Île-de-France, les régions Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Haute-Normandie et Bretagne, les taux de créations sont supérieurs à la moyenne (toutefois en Rhône-Alpes l'évolution récente masque un tassement). Dans les autres régions, la vie associative, mesurée par les flux, est moins intense. Notons que pour la Champagne, la Lorraine, la Franche-Comté, l'Aquitaine, le Limousin et la Corse, le fléchissement est récent, puisqu'entre 1960 et 1982 et bien souvent entre 1937 et 1960, la progression était plus importante que celle de l'ensemble.

Tableau 2

Nombre de créations d'associations par région en 1937, 1960, 1977 et 1982

RÉGIONS	1937	1960	1977	1982
Paris .....	906	896	2 355	2 389
Île-de-France (sans Paris) .....	742	1 009	2 949	3 946
Champagne-Ardennes .....	286	265	1 272	1 246
Picardie .....	274	338	918	1 005
Haute-Normandie .....	238	344	1 164	1 913
Centre .....	444	478	1 360	1 487
Basse-Normandie .....	187	306	1 108	920
Bourgogne .....	251	425	1 246	1 198
Nord .....	537	815	1 231	2 035
Lorraine .....	261	303	938	898
Franche-Comté .....	169	232	974	874
Pays de Loire .....	427	692	1 606	1 751
Bretagne .....	238	798	1 425	1 871
Poitou-Charente .....	377	517	964	1 065
Aquitaine .....	411	594	1 975	2 118
Midi-Pyrénées .....	523	981	1 581	2 213
Limousin .....	108	121	890	604
Rhône-Alpes .....	837	1 138	2 370	3 659
Auvergne .....	341	418	811	925
Languedoc-Roussillon .....	486	584	1 945	2 123
Provence - Côte d'Azur .....	791	771	1 743	3 143
Corse .....	25	115	650	527
France Métropolitaine .....	8 855	12 140	31 565	38 504
Outre-Mer (*) .....	456	493	1 216	933
Ensemble .....	9 311	12 633	32 781	39 437

(Pour ce tableau comme pour tous les suivants, les données sont estimées à partir d'un sondage portant sur la première semaine de chaque mois en 1937 et 1960 et proviennent d'un recensement exhaustif en 1977 et 1982. L'Alsace n'a jamais été prise en compte).

(\*) Il s'agit de l'Algérie en 1937 et 1960 et des DOM en 1977 et 1982

Source : OFCE

Tableau 3

Taux de création d'associations par région  
pour 100 000 habitants majeurs (\*) en 1937, 1960, 1977 et 1982

RÉGIONS	1937	1960	1977	1982
Paris .....	41,0	32,1	137,2	173,8
Ile-de-France (sans Paris) .....	26,8	24,9	52,5	70,3
Champagne-Ardennes .....	37,3	34,5	138,6	135,8
Picardie .....	30,2	36,1	79,8	87,3
Haute-Normandie .....	31,5	39,2	105,2	172,8
Centre .....	37,4	37,9	73,6	80,4
Basse-Normandie .....	26,2	40,0	123,9	103,0
Bourgogne .....	26,0	43,4	110,7	106,4
Nord .....	25,3	35,0	50,2	77,4
Lorraine .....	21,1	17,0	59,5	57,0
Franche-Comté .....	30,1	38,7	131,2	117,5
Pays de Loire .....	29,7	44,1	83,4	90,9
Bretagne .....	15,9	49,9	77,4	101,6
Poitou-Charente .....	40,4	53,5	88,7	98,0
Aquitaine .....	27,1	37,0	105,2	112,9
Midi-Pyrénées .....	38,1	68,3	94,4	132,2
Limousin .....	19,4	23,1	159,9	108,5
Rhône-Alpes .....	34,6	41,8	68,5	105,8
Auvergne .....	37,9	47,8	84,8	96,7
Languedoc-Roussillon .....	29,8	53,7	143,9	157,1
Provence - Côte d'Azur .....	43,9	38,0	61,3	110,5
Corse .....	14,2	58,5	350,6	284,2
France Métropolitaine .....	30,8	38,6	85,1	103,9
Outre-Mer .....	69,1	68,6	190,8	146,4
Ensemble .....	31,7	39,2	86,9	104,6

(\*) Pour les années 1937 et 1960 les nombres d'habitants âgés de 21 ans et plus par région sont ceux des recensements de 1936 et 1962. Pour 1977 et 1982 nous avons procédé par région à une estimation de la population âgée de 18 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier 1980 (date médiane). Dans chaque cas, nous faisons l'hypothèse que les variations de population entre les dates de référence et les dates de nos recherches sur les associations ne sont pas suffisantes pour influencer significativement les taux de création ainsi calculés.

Source : OFCE.

Tableau 4

Progressions des taux de création d'associations par région  
de 1937 à 1960, de 1960 à 1982 et de 1977 à 1982

RÉGIONS	Taux de progression de 1937 à 1960 en %	Taux de progression de 1960 à 1982 en %	Taux de progression de 1977 à 1982 en %
Paris .....	- 22	+ 441	+ 27
Ile-de-France (sans Paris) ...	- 7	+ 182	+ 34
Champagne-Ardennes .....	- 8	+ 294	- 2
Picardie .....	+ 19	+ 142	+ 9
Haute-Normandie .....	+ 25	+ 340	+ 64
Centre .....	+ 1	+ 112	+ 9
Basse-Normandie .....	+ 53	+ 157	- 17
Bourgogne .....	+ 67	+ 145	- 4
Nord .....	+ 38	+ 121	+ 54
Lorraine .....	- 20	+ 235	- 4
Franche-Comté .....	+ 28	+ 204	- 10
Pays de Loire .....	+ 49	+ 106	+ 9
Bretagne .....	+ 215	+ 113	+ 31
Poitou-Charente .....	+ 33	+ 83	+ 10
Aquitaine .....	+ 37	+ 205	+ 7
Midi-Pyrénées .....	+ 79	+ 93	+ 40
Limousin .....	+ 19	+ 371	- 32
Rhône-Alpes .....	+ 31	+ 153	+ 54
Auvergne .....	+ 26	+ 102	+ 14
Languedoc-Roussillon .....	+ 81	+ 192	+ 9
Provence - Côte d'Azur .....	- 13	+ 191	+ 80
Corse .....	+ 213	+ 385	- 19
France Métropolitaine .....	+ 25	+ 169	+ 22
Outre-Mer (*) .....	- 1	(*)	- 23
Ensemble .....	+ 24	+ 167	+ 20

(\*) La comparaison entre 1960 et 1982 n'a ici pas de sens puisque dans le premier cas il s'agit de l'Algérie et, dans le second, des DOM.

Source : OFCE

... avec des variations saisonnières.

Si l'on voulait étudier les phénomènes saisonniers (cf. graphique 1), il faudrait tenir compte du fait qu'il y a pratiquement un mois de décalage entre la déclaration de création d'une association et sa parution au JO, moment où nous la saisissons. On verrait qu'en 1977 comme en 1982, les flux baissent de juillet à septembre et remontent en octobre. Compte tenu des différences de niveaux de départ et en dehors des creux inexplicables de février 1977 et mai 1982, la courbe est ascendante jusqu'en juin 1977 et descendante en 1982. Dans les deux cas pourtant le chiffre de juin est très nettement supérieur à celui de mai, peut-être à cause des vacances de Pâques. Cela se retrouve pour tous les types et toutes les régions ayant des flux au moins aussi importants que ceux de la moyenne.

Lorsqu'au contraire les flux sont faibles, les différences d'un mois à l'autre s'amenuisent et les courbes tendent à s'aligner sur une droite. D'ailleurs en 1937 et 1960, où les flux étaient beaucoup plus faibles, ces mouvements saisonniers avaient une amplitude moindre que ceux portés sur le graphique 1, l'effet saisonnier des vacances ne se ferait sentir que lorsque les flux sont plus forts.

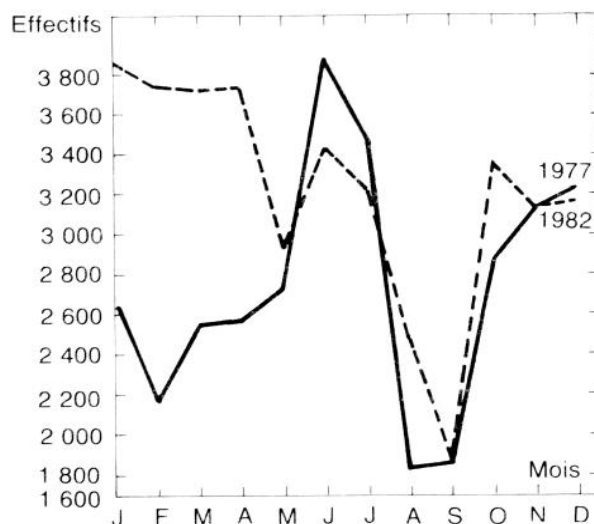
## Répartition selon les objets

Pour classer ces déclarations selon leur objet, nous ne pouvions pas utiliser les typologies, généralement trop restrictives, que l'on trouve dans les questionnaires des sondages. Après un prérecensement portant sur les deux premiers mois de l'année 1982, nous avons arrêté une liste de 20 types d'associations qui nous semblait s'ajuster à la diversité des objets que nous avons rencontrés. Il est important de souligner que cette typologie (cf. tableau 5, 6, 7) a été construite *ex-post et de façon empirique* avec le souci de rendre le classement à la fois précis et commode pour les utilisateurs.

Face à l'extrême diversité des associations qui se créent, cette typologie, bien qu'assez fine, reste bien sûr critiquable. D'aucuns nous diront sans doute que des rubriques comme « associations de loisirs » sont trop floues. Il faut cependant bien arrêter une liste qui ne soit pas trop longue sous peine de se perdre dans les détails. D'ailleurs beaucoup d'associations ont des objets multiples, par exemple sportif et culturel et doivent donc être classées arbitrairement dans un seul poste. Enfin, on trouvera toujours des associations qui ne relèvent d'aucun des types retenus. Où ranger l'association

Graphique 1

Evolution mensuelle du nombre des déclarations d'associations en 1977 et 1982





créée en 1977 « pour la promotion du prénom Monique » ? Nous nous sommes néanmoins refusés à créer une catégorie « autres types d'associations » qui serait devenue un véritable fourre-tout sur lequel aucune interprétation n'aurait été envisageable et nous avons classé les zéloteurs de Monique, arbitrairement dans « liens amicaux ». Nous indiquons en encadré la définition de chacun des types d'associations retenus et figurant dans les tableaux 5, 6, 7.

La définition des *associations sportives* ne pose pas de difficultés puisqu'il s'agit essentiellement des clubs sportifs. En 1960 nous avons enregistré un nombre important de clubs de Karting. En 1977 et 1982, le yoga et les arts martiaux font une percée remarquable dans un univers où le football et le rugby restent prédominants.

La rubrique « *associations religieuses* » rassemble tous les groupes ayant pour objet l'étude et la diffusion de textes religieux. Les congrès sont fréquemment l'occasion de créer une association. En revanche, les activités paroissiales au sens large (associations de familles catholiques, associations autour de la JOC, de charité, etc.) mobilisent peu et les mouvements sectaires sont rares.

En 1937, 1960 et 1977, le type « *écoles libres* » concerne presque exclusivement des associations de gestion. En 1982 on voit apparaître un nombre important d'associations ayant pour objet la défense de l'école libre.

Différents sujets de réflexion ou d'action incitent les individus à former des associations à caractère *politique*. En 1977 le plus important d'entre eux est le marxisme. En 1982 les associations de soutien à l'opposition libérale deviennent plus nombreuses. Conjoncturellement, une élection locale est très souvent l'occasion de créer une association de soutien à un candidat.

Le contenu de la rubrique « *défense du patrimoine* » a changé dans la période récente. Alors qu'en 1937 et 1960 il s'agissait surtout d'ériger des monuments, en 1977 et 1982 beaucoup d'associations se sont créées pour la sauvegarde d'une culture ou d'un folklore local. Nous sommes proches du « régionalisme ».

Le type « *Formation/Recherche* » change également dans les années récentes. En 1937, il s'agissait de préparation des jeunes et des sapeurs pompiers à l'exercice militaire. En 1977 et 1982 la formation continue prend la place la plus importante et pour des domaines très divers : médical ou para-médical, gestion, pédagogie, aide-familiales, etc. (peu de clubs informatiques). Les associations de recherche *stricto sensu* sont peu nombreuses, elles concernent également des domaines nombreux avec une prédominance des sciences exactes et de la médecine.

Malgré le contexte actuel de crise économique, peu d'associations s'occupent des problèmes d'insertion professionnelle notamment des jeunes. La catégorie « *production/emploi* » recouvre essentiellement des associations ayant pour but d'améliorer des techniques agricoles de production. Il en va de même pour les années antérieures à 1977.

Certaines associations ne sont pas porteuses d'un projet social ou culturel d'ensemble et ont pour objet principal de « resserrer les liens » amicaux entre ceux qu'elles regroupent. On trouve ici toutes les amicales (notamment d'anciens combattants), des associations « table ronde » et pour faciliter les contacts entre personnes isolées, les clubs de type « Rotary », etc.

Dans la catégorie « loisirs » nous avons regroupé toutes les associations ayant pour but de promouvoir ou de faire pratiquer un loisir qui ne soit pas à caractère spécifiquement culturel ou sportif. La première place revient à la pétanque, suivie de près par la chasse et la pêche. On y trouve également les clubs de jeux, les comités de fête des villages, les syndicats d'initiative, les majorettes, l'aéromodélisme, etc.

« L'action sociale » représente une des vocations traditionnelles du mouvement associatif. On rencontre ici toutes les associations qui viennent en aide aux handicapés et aux personnes âgées et d'une façon générale toutes celles qui essaient d'améliorer le sort des personnes en difficulté que cela résulte d'un événement (inondations ou guerre par exemple) ou d'un problème plus structurel, vieillesse, isolement, pauvreté, etc.

En 1937 et 1960 la « défense de l'environnement » recouvre principalement les problèmes de protection du gibier et des récoltes et de lutte contre le braconnage et les nuisibles. En 1977 et 1982, il s'agit surtout de défendre un site menacé par une pollution ou bien, en ville, de s'opposer à la démolition d'un quartier, d'apprendre à connaître et à respecter la nature, de développer des énergies douces, etc. La connotation devient donc fortement écologiste.

Beaucoup d'associations ont pour objet de défendre des intérêts catégoriels, nous les avons réparties en trois postes :

— les associations de *locataires et de co-propriétaires* qui sont typiques des zones à forte densité de peuplement ;

— les associations défendant les *droits de certains groupes sociaux* tels que consommateurs, homosexuels, immigrés, habitants d'un quartier, femmes, familles, etc. ;

— les associations de défense des droits ou d'intérêts liés à une *profession*. En 1977 et 1982 la part la plus importante revient aux professions indépendantes (les salariés disposant des syndicats traditionnels). En 1937, ce type d'association n'existait pas. Nous y avons regroupé toutes les associations ayant pour but de faire appliquer la récente loi sur les congés payés et leur financement.

Les associations gérantes de *radios libres* n'apparaissent qu'en 1982. En 1977, nous n'enregistrons que quelques groupes de cibistes. Pour l'anecdote signalons toutefois la création d'une radio libre dans la Meuse en 1937. Elle avait pour but de défendre des idéaux tels que « l'ordre, la morale et le pacifisme ».

Les définitions des autres types d'associations : associations *artistiques*, de *parents d'élèves*, d'*anciens élèves*, *foyers éducatifs*, *clubs du troisième âge* vont de soi et ne varient guère entre 1937 et 1982.

Tableau 5

Nombre de créations d'associations selon le type  
en 1937, 1960, 1977 et 1982

Types d'associations (*)	1937	1960	1977	1982
Sportive .....	2 378	2 008	6 637	7 237
Religieuse .....	106	142	585	676
Ecole Libre .....	92	1 024	103	213
Politique .....	163	230	982	1 163
Foyers Educatifs .....	267	586	804	1 076
Défense du Patrimoine .....	82	99	468	683
Formation - Recherche .....	368	766	1 464	2 599
Artistique .....	425	600	2 439	4 116
Anciens Elèves .....	105	150	310	379
Parents d'Elèves .....	50	309	1 330	1 104
Emploi - Production .....	181	410	568	1 692
Resserrement des Liens .....	739	795	2 025	2 072
Loisirs .....	1 535	2 300	5 535	4 803
Social .....	968	1 203	2 578	3 558
Troisième Age .....	24	169	2 451	1 126
Environnement .....	758	457	1 080	960
Propriétaires et Locataires .....	143	358	963	1 362
Défense de Droits Divers .....	447	511	1 235	1 541
Défense Professionnelle .....	479	516	1 025	1 792
Radios Libres, CB .....	1	0	19	1 285
Ensemble .....	9 311	12 633	32 781	39 437

(\*) La définition de chaque type est donnée en encadré.

Source OFCE

Durant les cinq dernières années, la progression du phénomène associatif affecte la plupart des types d'associations, mais surtout celles liées à la production, à la formation, à la défense des droits de certains groupes sociaux et minorités et aux associations à vocation culturelle et/ou sociale. Parmi celles-ci l'école libre et les radios libres ont connu la plus forte croissance. Contrairement à leurs évolutions passées, les associations qui n'ont pas participé à ce mouvement d'ensemble relèvent du secteur des loisirs (y compris ceux du troisième âge), des amicales, des parents d'élèves et de l'environnement (écologie). Nous sommes confrontés ici à des types d'associations où il semble qu'on ait atteint le seuil de saturation des initiatives possibles : il s'agit bien d'initiatives et non d'adhésion. En sens inverse les flux de créations d'associations artistiques progressent alors que, dans le même temps, le nombre de leurs adhérents régresse, ce qui s'explique par une croissance du polyassociationnisme des intéressés.

En résumé on peut dire que les associations où les individus se rassemblent autour d'un projet social ou culturel, visant la société ou une de ses parties, sont actuellement en pleine croissance, alors que celles qui se donnent pour objectif de développer la sociabilité entre leurs membres progressent plus lentement.

Tableau 6

Fréquences relatives des différents types d'associations  
en 1937, 1960, 1977 et 1982

Types d'associations	1937 en %	1960 en %	1977 en %	1982 en %
Sportive	25,5	15,9	20,2	18,4
Religieuse	1,1	1,1	1,8	1,7
Ecole Libre	11,0	8,1	0,3	0,5
Politique	1,8	1,8	3,0	2,9
Foyers Educatifs	2,9	4,6	2,5	2,7
Défense du Patrimoine	0,9	0,8	1,4	1,7
Formation - Recherche	4,0	6,1	4,5	6,6
Artistique	4,6	4,7	7,4	10,4
Anciens Elèves	1,1	1,2	0,9	1,0
Parents d'Elèves	0,5	2,4	4,1	2,8
Emploi - Production	1,9	3,2	1,7	4,3
Resserrement des Liens	7,9	6,3	6,2	5,3
Loisirs	16,5	18,2	16,9	12,2
Social	10,4	9,5	8,4	9,0
Troisième Age	0,3	1,3	7,5	2,9
Environnement	8,1	3,6	3,3	2,4
Propriétaires et Locataires	1,5	2,8	2,9	3,5
Défense de Droits Divers	4,8	4,0	3,8	3,9
Défense Professionnelle	5,1	4,1	3,1	4,5
Radios Libres, CB	0,0	0,0	0,1	3,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 7

Progression des créations d'associations selon le type  
de 1937 à 1960, de 1960 à 1982 et de 1977 à 1982

Types d'associations	Taux de progression de 1937 à 1960 en %	Taux de progression de 1960 à 1982 en %	Taux de progression de 1977 à 1982 en %
Sportive	- 15	+ 260	+ 9
Religieuse	+ 34	+ 376	+ 16
Ecole Libre	+ 1 013	- 80	+ 107
Politique	+ 41	+ 406	+ 18
Foyers Educatifs	+ 120	+ 83	+ 34
Défense du Patrimoine	+ 21	+ 590	+ 46
Formation - Recherche	+ 108	+ 239	+ 78
Artistique	+ 41	+ 586	+ 69
Anciens Elèves	+ 42	+ 153	+ 22
Parents d'Elèves	+ 518	+ 257	- 17
Emploi - Production	+ 126	+ 313	+ 198
Resserrement des Liens	+ 8	+ 161	+ 2
Loisirs	+ 50	+ 109	- 13
Social	+ 24	+ 196	+ 29
Troisième Age	+ 604	+ 366	- 54
Environnement	- 40	+ 110	- 11
Propriétaires et Locataires	+ 150	+ 280	+ 41
Défense de Droits Divers	+ 14	+ 202	+ 25
Défense Professionnelle	+ 8	+ 242	+ 75
Radios Libres, CB	—	—	+ 6 663
Ensemble	+ 36	+ 212	+ 20

Source : OFCI.

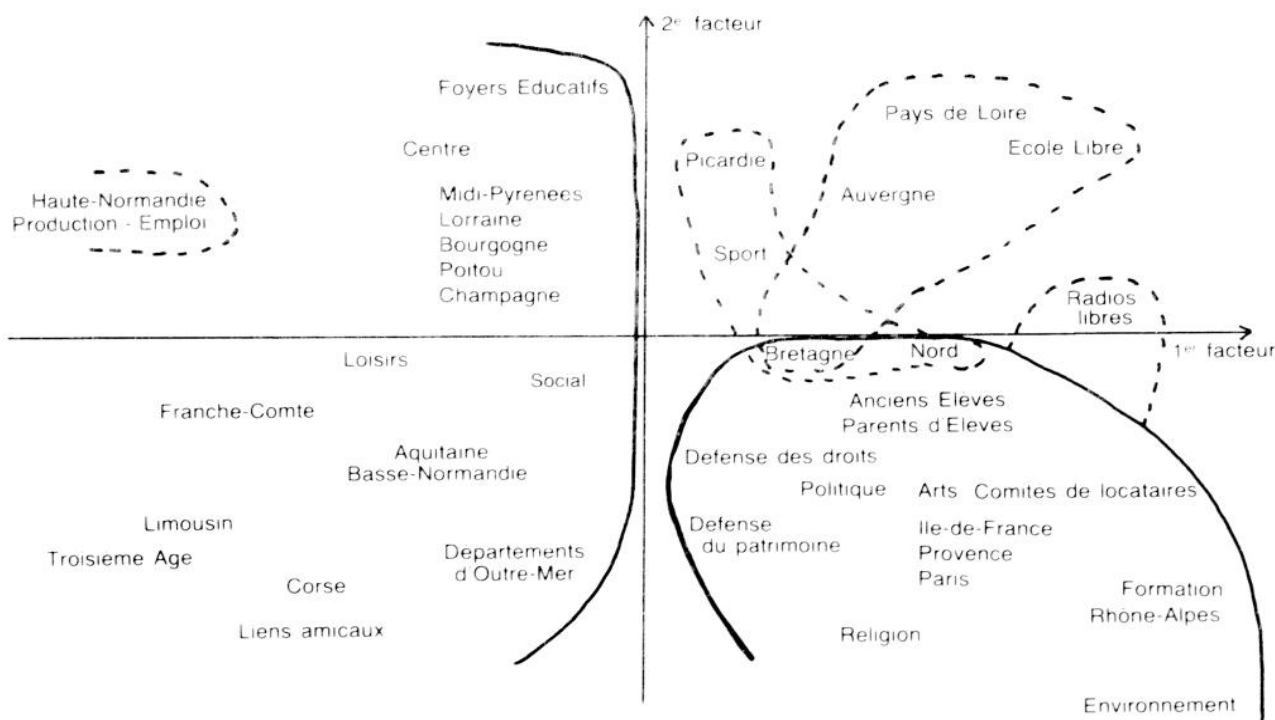
## Répartition régionale selon les types

L'étude des croisements entre typologie et régions va d'ailleurs nous permettre de retrouver cette opposition entre deux grands types. Le type que nous appellerons « moderniste » regroupe six composantes : la religion, la politique, l'école, l'art, la formation et la défense d'intérêts ou de droits sociaux. Il est le plus fréquent à Paris, dans l'Île-de-France, la Provence, la Bretagne (pour l'école), le Nord (pour l'école et l'art) et la région Rhône-Alpes. A l'opposé, dans le type « traditionnel » la sociabilité au sein de l'association ou de la localité est plus importante que les projets de réformes sociales et l'orientation vers les loisirs est plus manifeste : on le trouve surtout dans la Champagne, la Corse, des départements d'Outre-Mer, le Limousin, la Franche-Comté, l'Aquitaine et la Basse-Normandie. Certains objets échappent à ces deux types, notamment le sport mieux représenté dans le Nord, la Picardie et la Bretagne, l'école libre dans les Pays de Loire et les problèmes d'amélioration de la production en Haute-Normandie. Les régions que nous n'avons pas citées jusqu'ici se répartissent de façon plus égale entre les deux grands types.

La stabilité de ces répartitions entre 1977 et 1982 est confirmée par les résultats des analyses de correspondances. Pour ces deux dates, le graphique 2 en transcrit une version synthétique.

Graphique 2

Analyse de correspondance du croisement  
entre types d'associations et régions de création  
en 1977 et 1982



L'analyse factorielle des correspondances est une technique d'analyse de données particulièrement bien adaptée à l'étude des tableaux de contingence lorsque leur taille est trop importante pour qu'une interprétation directe en soit possible. Il n'est guère envisageable de résumer en quelques lignes la méthode de cette analyse qui est assez complexe et utilise les acquis de l'algèbre linéaire. En revanche, il est utile de bien différencier un graphe d'analyse factorielle d'un graphique classique. Sur un tel graphe les axes ne sont pas donnés d'avance et représentent en quelque sorte des « variables cachés ». Ils sont le produit de la méthode et leur signification est à découvrir en fonction de l'ordonnance des différents points. La répartition des points (un par variable étudiée) est elle-même un produit de l'analyse. On s'arrange pour que la dispersion de nuage soit maximale sur le graphique en essayant de ne perdre qu'un minimum d'information. Les points situés au centre représentent les variables les plus indépendantes, celles qui se combinent indifféremment avec les autres. Plus l'angle que forment deux droites menées depuis l'origine du graphique jusqu'aux points représentant deux variables, est aigu, plus ces variables sont proches. Si cet angle est droit, les variables sont indépendantes. Plus l'angle tend vers  $180^\circ$ , plus les variables sont opposées. Avec ces principes de lecture on peut pratiquer un certain nombre de regroupements et voir quelles sont les variables qui se combinent entre elles.

Sur le graphique 2, l'axe vertical est difficile à interpréter. Par contre, sur l'axe horizontal, on retrouve le clivage entre les associations à caractère traditionnel et celles que nous avons qualifiées de plus « modernes ». Dans la partie inférieure gauche, sont situées les régions et associations où l'action sociale, la sociabilité interne et les activités de loisirs prédominent. Les points figurant dans le cadran supérieur font partie de ce groupe mais sont plus proches de l'indépendance. A l'inverse, les points appartenant à la partie inférieure droite forment le groupe des régions et associations développant des thèmes à caractère plus généraux, plus réformistes ou revendicatifs, proches des problèmes de formation (à l'école ou ailleurs) et plus souvent liés à des mouvements sociaux. Enfin, nous avons entouré de traits en pointillés les points entre lesquels on constate une corrélation élevée mais beaucoup moins forte que les précédentes. Ils appartiennent donc moins exclusivement à l'un des modèles.

Peut-on conclure qu'il existe des structures stables à long terme ? Cette typologie ne se retrouve que partiellement en 1937 et 1960. On constate tout de même que les associations ayant un *projet social* dominaient à Paris et en Ile-de-France, alors que les associations plus orientées sur la *sociabilité* dominaient en province. Déjà à Paris et dans sa région les créations d'associations de locataires, de propriétaires et les associations artistiques étaient particulièrement nombreuses. A Paris en 1960 la défense de droits professionnels était fréquente. A l'inverse, les associations religieuses, rares à Paris, se localisaient davantage dans les régions où la pratique religieuse est

plus unanime comme la Bretagne (et aussi la Corse). Les associations de parents ou d'anciens élèves se répartissaient de façon plus aléatoire. Le changement de contenu des autres rubriques du type « moderniste » ne nous autorise pas à pousser plus loin les comparaisons. Dans le Nord et la Bretagne ce type était rare en 1937 et 1960. Par contre la région Rhône-Alpes s'en rapproche en 1960 dans la mesure où la défense des droits y est une préoccupation importante.

Notre typologie ne se retrouve donc pas telle quelle dans le passé. La répartition des types par région est moins marquée ; on peut tout juste parler d'une opposition entre un type parisien et un type provincial ; cette opposition entre Paris et le reste de la France se retrouve sur les graphes d'analyse de correspondance des données de 1937 et 1960 ; opposition qui est moins accusée en 1977 et 1982. Les bases de notre typologie existaient malgré tout. Entre les deux périodes, le modèle « Paris/projet social » s'est diffusé dans certaines régions (ce qui lui enlève son caractère strictement parisien) et la distinction entre projet social et sociabilité, alors moins pertinente, s'est fortement accusée. Doit-on en conclure que deux « cultures » contrastées se sont développées parmi les créateurs d'associations et qu'elles contribuent à opposer des régions « modernistes » et des régions plus « traditionnelles » ? Seules des enquêtes qualitatives et localisées peuvent permettre de répondre.

## **Y a-t-il une « culture associationniste » ?**

Que les associations se soient multipliées, que l'on puisse distinguer des associations d'un nouveau type et que les membres aient tendance à militer dans plusieurs associations conduit à se demander si depuis une quinzaine d'années s'est développée une « culture », des attitudes et des comportements particuliers aux gens qui font vivre ces associations que nous avons appelées « modernistes ».

A partir d'une monographie sur les associations suisses, Jean Kellerhals [7] montre qu'il faut répondre oui dans la mesure où l'on met « l'accent sur un genre particulier de relation à autrui, caractérisé par la notion de contrat. Au lieu que la relation à autrui soit basée sur une profonde affinité entre personnes (...), la relation contractuelle vécue dans l'associationnisme porte sur un projet particulier, s'agence selon des modèles formalisés de distribution du travail et des pouvoirs (...) ». Cette notion de contrat nous paraît importante pour la compréhension des systèmes associatifs. Si les groupements volontaires se dotent aujourd'hui dans la plupart des cas d'une structure juridique, c'est dans l'intention de garantir leur cohésion sur la base d'un projet commun et d'occuper ou de se créer un micro territoire permanent d'intervention. Cela étant, il ne faut pas exagérer le formalisme des relations sociales dans les associations. Pour beaucoup de petites associations, même s'il existe sur le papier un système hiérarchisé de positions et de rôles, le modèle effectif des relations internes est pratiquement aussi informel que celui d'un réseau de sociabilité par simple affinité. Les positions ne sont pas fixées une fois pour toutes et les rôles ne sont pas indépendants des personnes qui les tiennent. On reconnaît d'ailleurs souvent explicitement la polyvalence. Concrètement, dans de telles associations, il n'est pas rare de voir un

secrétaire remplir des tâches de trésorier et réciproquement. Bien sûr, dès que la structure grandit et perdure, le formalisme reprend ses droits.

Le développement de la vie associative serait alors une conséquence des changements sociaux engendrés par l'industrialisation et l'urbanisation. Ces deux phénomènes, en dissolvant les cadres traditionnels de la sociabilité, appellent la constitution de groupes plus ou moins formels qui permettent aux individus de retrouver un certain nombre de normes de conduite morale et économique et de fonder des rapports sociaux nouveaux reposant sur des droits, des devoirs, des positions et des rôles. A. Meister qui a soutenu cette idée [8] en tire même un principe de différenciation : plus un groupe subit le changement social, plus il a de chance de créer des associations.

Cet argument peut être illustré par l'exemple des agriculteurs qui ont été les premiers à multiplier les associations, dès les années cinquante. L'entraide de village entre voisins ne correspondait plus aux différences nouvelles entre agriculteurs modernistes et paysans traditionnels ni aux spécialisations différentes parmi les premiers. Chaque catégorie de producteurs qui se constituait a eu tendance à se créer des associations de différents types (Loi de 1901 ou micro-coopératives) et très étroitement spécialisées : utilisation d'une moissonneuse-batteuse, insémination artificielle, enseignement technique, comptabilité, etc. L'extraordinaire foisonnement de ces associations chez ces gens réputés pour leur routine et leur individualisme a surpris les observateurs à l'époque et a été le signe de la transformation radicale des techniques, mais aussi des mœurs des agriculteurs [9].

Une association donnant un cadre formel de sociabilité à un groupe ou à une strate sociale, si l'on n'appartient pas ou si l'on ne se réfère pas à ce groupe ou à cette strate, on n'aura pas d'autres possibilités, même s'il s'agit de défendre un intérêt similaire, que de créer une autre association rivale de la première. Cette prolifération contraste avec le principe de base des syndicats qui ont l'ambition de regrouper à l'échelle d'une nation tous ceux que l'objet du mouvement concerne, ce qui suppose une certaine unité de la classe sociale concernée. L'associationnisme s'attache au contraire à des micro-groupes et ne prétend pas à l'universalité, même si le discours et dans certains cas les pratiques [10] se veulent œcuméniques. En cela il est lié et participe aux changements sociaux et culturels de ces vingt dernières années. Non seulement il se nourrit du renouveau de la vie locale et de la multiplication des strates sociales au sein des classes moyennes, mais il contribue sans doute aussi à les accuser.

## **Renouveau de la localité**

Dans un précédent article j'avais insisté sur le fait que les Français redécouvrent les vertus du micro-social et notamment de la localité [11]. Le nombre croissant des associations qui se créent pour entretenir la sociabilité locale ou pour gérer une institution locale vient à l'appui de ce diagnostic. Dans leur déclaration au JO beaucoup d'associations mettent l'accent sur leur volonté de faire vivre la société civile et témoignent d'indifférence à l'égard de la politique et des politiciens traditionnels. Les militants ne pensent plus qu'ils puissent avoir un poids important à l'échelon national. Si des transformations doivent s'opérer, c'est au niveau de l'îlot, du quartier, de la commune qu'ils veu-



lent expérimenter et essayer une action, car on y est plus proche des réalités quotidiennes et des échelons de décision que sont les municipalités. La plupart de ces associations restent indépendantes et refusent de s'affilier à des fédérations. Toutes ces associations à vocation locale ont profité du mouvement idéologique de retour aux racines et ont contribué à en accroître la force.

Prenons l'exemple de Meylan, banlieue grenobloise qui a fait l'objet d'une étude [12] dans le cadre du Programme CNRS d'observation continue du changement social. De 12 en 1969, les associations meylanaises sont passées à 21 en 1972 et à 41 en 1977 (associations intervenant effectivement dans la vie communale). Jusqu'aux années 1950, marquant le début de l'urbanisation, les associations sont au nombre de quatre : « Meylan sport » fondée par l'instituteur, une société de chasse, une amicale laïque et un patronage. L'église et l'école étaient donc les pivots de la vie associative et elles intervenaient dans le champ des relations sociales. L'institution communale ne se préoccupait pas de l'organisation de la vie sociale. Cette politique va changer dans le courant des années 60 avec l'afflux des nouveaux arrivants. Le système traditionnel de gestion communale fondé sur les contacts informels devenait de plus en plus inadapté dans une société où les cercles d'interconnaissances se recouvraient de moins en moins. Les nouveaux meylanais ne se reconnaissent pas dans les anciens cercles ruraux. Ils vont constituer des associations qui viendront *redoubler* la vie associative traditionnelle. Ensuite va s'opérer un rapprochement avec l'institution communale dont elles veulent être reconnues. La nouvelle équipe en place à la Mairie, représentative des classes moyennes et supérieures, désormais majoritaires à Meylan, va faire de la vie associative un élément essentiel de son projet de gestion. Si bien qu'aujourd'hui le système politique local ne peut se passer des associations et réciproquement les associations doivent avoir un projet politique pour la localité et incarner une sociabilité locale. Les dernières associations créées sont multifonctionnelles : on se regroupe tout autant pour réaliser le but collectif que pour avoir le sentiment de former une communauté. Comme Alexis Ferrand le conclut de son enquête : « L'association devient le cadre particulier d'une vie locale qui cherche ses propres référents ».

L'existence d'une association définit d'emblée un clivage entre ceux qui y appartiennent et ceux qui n'y appartiennent pas. Avec l'arrivée de nouvelles couches sociales et les changements municipaux concomitants, se développent des associations correspondant aux aspirations et à la sociabilité des nouveaux groupes. Les associations tirent leur force de leur localisation et plus la société locale se diversifie, plus elles vont se multiplier.

## **Stratification sociale et patronage**

Cet exemple montre aussi l'importance de la hiérarchie sociale locale et l'importance des nouvelles couches moyennes qui veulent s'assurer une certaine fonction de « patronage » social dans leur localité et prendre le relai de la bourgeoisie traditionnelle à cet égard. Selon Jacques Lautman : « ce n'est plus la bourgeoisie qui vient faire au peuple l'assistance et assurer le contrôle social, ce n'est pas une structure parisienne à thèmes universalistes

(ligue de l'enseignement) qui se multiplie dans les provinces (...) ; les animateurs fondateurs se trouvent parmi les salariés moyens des métiers non manuels, l'inspiration est locale et enracinée, fût-ce mythiquement » [13]. En effet toutes ces associations sont animées par des couches sociales moyennes et salariées. Enseignants, travailleurs sociaux et cadres moyens du public et du para-public y jouent un rôle moteur de tout premier ordre. Le plus souvent ils y ont des responsabilités, car s'ils n'appartiennent pas à la classe dirigeante, leur position sociale leur confère un pouvoir intellectuel ou culturel qui renforce leur capacité d'encadrement et de contrôle. Ils valorisent le concret, le quotidien, les relations de sociabilité et critiquent l'omniprésence de l'Etat. L'accent est mis sur la qualité de la vie, la localité et la démocratie locale et on rejette la technocratie d'Etat et la politique au nom de la société civile ; tout au moins dans le discours, puisqu'on continue de rechercher des subventions. Tels sont selon Dominique Mehl [14] les traits principaux de leur idéologie commune, qui contribue à situer ce mouvement associatif « moral » ou « alternatif » dans une zone intermédiaire entre l'Etat et la société civile.

Les études de petites villes et de quartiers, notamment celles réalisées dans le cadre du programme OCS du CNRS [15], montrent dans chaque localité le jeu de la stratification sociale locale qui situe chaque échelon de la hiérarchie nationale dans un rapport particulier avec les échelons représentés dans la localité. Dans un quartier à majorité ouvrière les techniciens ont une position prééminente et c'est l'un d'eux par exemple qui sera président du club de tennis, tandis que dans un quartier de « cadres » la présidence reviendra à un cadre supérieur, et dans une petite ville c'est un enseignant ou un médecin qui en sera investi. Les associations qui ont le même objet et la même structure remplissent une fonction très différente dans le jeu des distinctions et de l'influence sociale en fonction de l'éventail des strates sociales représentées dans la localité. Leur multiplication à l'échelle nationale révèle donc une diversification croissante des hiérarchies sociales locales derrière une culture associationniste en apparence commune à l'ensemble des couches moyennes. La « moyennisation » du mode de vie que révèlent les statistiques nationales (celles des associations comme celles de la consommation) oblitère une diversification croissante des situations locales et des positions relatives de chaque groupe social au sein de la localité.

Peut-on aller plus loin et admettre que cette liaison étroite entre l'évolution du mouvement associatif et les transformations récentes de la société autorise à voir dans les flux de créations d'associations un indicateur de changement social ?

## **Créations d'associations, indicateurs de changements sociaux**

Un indicateur doit être sensible aux retournements de conjoncture et varier dans le même sens que les phénomènes macro-sociaux qu'il résume. Voyons si ces deux conditions sont satisfaites.

Que parmi les nouvelles associations, peu survivent longtemps, incite à critiquer l'utilisation des flux de créations comme indicateur de changement. Pour répondre à cette objection et en l'absence de tout renseignement statistique sur la durée de vie moyenne des associations nouvellement créées, nous ferons l'hypothèse que cette durée n'est pas inversement proportionnelle à l'augmentation des flux. Autrement dit, nous n'avons aucune raison de penser que les associations déclarées en 1972 prolongeaient leur activité plus longtemps que celles, plus nombreuses, déclarées en 1982. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation significative des flux pourra donc être considérée comme l'indice d'un développement de la vie associative.

Quel que soit le type d'association, lorsqu'un événement peut susciter la création d'associations, cela ne manque pas de se produire, et dans un délai très bref. Prenons quelques exemples. La possibilité accordée aux associations d'obtenir l'autorisation d'émettre des programmes locaux sur la bande FM a suscité de très nombreuses créations d'associations. Nous en avons enregistré plus d'un millier pour la seule année 1982. Ceci prouve que la demande dans ce domaine était très forte. A la faveur d'une loi plus libérale, des groupes capables d'assurer l'animation des stations de radio n'ont guère mis de temps à en profiter. Les inondations dans le Gers en 1977 ont été l'occasion de créer très vite des associations de soutien aux sinistrés. Avec la guerre du Cambodge sont apparues des associations d'aide aux réfugiés. L'état de siège en Pologne a amené dès janvier 1982 la création d'associations de solidarité avec ceux sur qui s'abattait la répression ; des élections locales sont l'occasion de se regrouper pour soutenir un candidat..., etc.

L'actualité politique et générale d'une année peut se lire dans les déclarations d'associations publiées au Journal Officiel. Cette liaison directe entre l'événement et une bonne part des nouvelles associations, incite à penser que leur durée de vie est limitée à la résolution du problème qui en a amené la création. A côté d'associations plus « classiques » et plus durables, il y a donc tout un volant de créations d'associations ponctuelles qui se succèdent à un rythme assez rapide. Elles recrutent en premier lieu, semble-t-il, des participants actifs à la vie d'au moins une autre association. Cet important *turn over*, va plus dans le sens d'une intensification du phénomène associatif que de son extension, et montre bien la liaison de notre indicateur avec les événements et la conjoncture.

A l'inverse, il existe tout un volant d'associations peu sensibles aux changements sociaux. Mais que l'on trouve aujourd'hui par exemple moins de sociétés de chasse dans les pages du Journal Officiel que naguère n'autorise pas à conclure que les Français se désintéressent de la chasse puisque nous ne savons rien sur l'évolution du stock. En l'occurrence, cela semble montrer que chaque commune, ou presque, a sa société de chasse et donc que nous sommes arrivés à un seuil de saturation. Ce raisonnement ne s'applique pas à tous les types d'associations. Il vaut pour les domaines où il est clair que la gestion d'une activité ne peut être assurée que par une seule association.

Les associations de gestion des écoles libres sont exemplaires. Le nombre de créations croît dans des proportions considérables entre 1937 et 1960 puis régresse entre 1960 et 1982. Si chaque école a son association de gestion, sauf si le nombre de ces écoles devait croître significativement, il n'y a

plus aucune raison pour que les flux de créations augmentent. A la baisse constatée entre 1960 et 1982 (-80 %), fait suite une hausse entre 1977 et 1982 (+ 107 %) : depuis 1981 sont apparues des associations de défense de l'école libre que nous avons regroupées dans cette même catégorie. L'opinion est très sensible aux réformes envisagées par le gouvernement ; on observe une radicalisation d'une certaine partie de la population et notre indicateur le montre très fortement : effritement du militantisme de gauche et montée d'un militantisme de droite.

Autre exemple, en 1977 et 1982 un nombre important d'associations que nous avons groupées sous la rubrique « défense du patrimoine » relèvent d'une idéologie que l'on peut qualifier, pour aller vite, de « régionaliste ». Par ailleurs, grâce à d'autres enquêtes, nous savons que ce courant d'idées gagne constamment du terrain : « vivre et travailler au pays » devient une ambition communément partagée en province. Or notre indicateur corrobore cette évolution. Ce type d'association progresse de 46 % entre 1977 et 1982, soit deux fois plus que la moyenne. Le fait qu'un nombre croissant d'associations s'occupe de défendre un patrimoine local (au sens large) témoigne de la vitalité des régionalistes et devrait permettre une progression encore accrue des idées qu'ils défendent.

A l'inverse, les associations de défense de l'environnement dont nous avons dit qu'elles étaient surtout à connotation « écologiste » sont actuellement en perte de vitesse. Sans que l'on puisse ici argumenter que le seuil de saturation soit atteint, les créations régressent de 11 % entre 1977 et 1982. En rapprochant ce chiffre du faible score obtenu par les écologistes aux dernières élections municipales, nous avons là aussi l'indice d'un changement. Sans aller jusqu'à dire que nous aurions pu prévoir ce résultat, il est malgré tout frappant de constater la simultanéité d'évolution de ces deux tendances. Malgré la sensibilisation croissante de l'opinion, le mouvement écologique semble actuellement au creux de la vague. Si le flux de créations d'associations reprenait, ce serait certainement un signe de renouveau du mouvement.

Tout ceci montre, nous semble-t-il, que nos statistiques représentent de bons indicateurs d'évolutions conjoncturelles et de changement social. Il serait donc utile de les suivre en permanence.

## Références bibliographiques

- [1] Sur les problèmes de rapports entre pouvoirs publics et associatifs : BLOCH-LAINÉ F., « Pour le progrès des associations », revue *Pour*, n° 74, 1980.  
n° 74, 1980.
- [2] Pour la presse par exemple, voir la rubrique « associations » du *Monde du Dimanche*, notamment deux articles :  
— HEURTEAUX M., « Les mille fleurs de la loi de 1901 », *Le Monde du Dimanche* du 30 mars 1980.  
— MARCOU L., « Les bénévoles rajeunissent », *Le Monde du Dimanche* du 13 mars 1983.
- [3] DERUELLE D., « Démographie des associations », *Bloc-Notes de l'Observatoire Economique de Paris*, n° 7-8, INSEE, juillet-août 1982.

- [4] FORSÉ M., *L'adhésion aux associations*, Mémoire de DEA, IEP de Paris, 1978.
- [5] LEMEL Y., PARADEISE C., « Appartenance et participation à des associations », *Economie et Statistique*, n° 55, avril 1974.
- [6] MINISTÈRE DE LA CULTURE, *Les pratiques culturelles des Français*, Paris, Dalloz, 1982.
- [7] KELLERHALS J., *Les associations dans l'enjeu démocratique*, Paris, Payot, 1974.
- [8] MEISTER A., *La participation dans les associations*, Paris, Editions Ouvrières, 1974.
- [9] Cf. AGULHON M. et BODIGUEL M., *Les associations au village*, Actes-Sud, Le Paradou, 1979.
- [10] Voir par exemple : VERGÈS P., LACOUT A., « Martigues à la recherche du local », in *Cahiers de l'OCS*, vol. IX, Paris, CNRS, 1982.
- [11] FORSÉ M., « Les Français redécouvrent les vertus du microsocial », *Revue de l'OFCE*, n° 1, juin 1982.
- [12] FERRAND A. (éd.), *Parents, habitants, citoyens*, Paris, ed. du CNRS, 1982.
- [13] LAUTMAN J., « Renouveau des sociétés locales : volonté ou résultat ? », *Sociologie du Travail*, n° 2, 1983.
- [14] MEHL D., « Culture et action associatives », *Sociologie du Travail*, n° 1, 1982.
- [15] Dans le cadre du programme OCS du CNRS, une vingtaine d'études locales ont mis l'accent sur le fonctionnement et le rôle des associations. Nous faisons allusion à l'ensemble de ces données.